



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 55

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

11 Juin 2004 : Hugo TALLANDIER
11 Juin 2004 : Victoria SCHMITT
13 Juin 2004 : Mathilde TENAILLEAU
17 Juin 2004 : Tanguy KOLLY

MARIAGES :

19 Juin 2004 : Bernadette BAUD et Eric BAYARDON
26 Juin 2004 : Emeline MOREL et Jérôme MAZZO

DECES : 08 Juillet 2004 : Roger JOSSERAND

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2004

Secrétaire : PHARIZAT Henri
Tous les membres sont présents.

URBANISME

CR DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dossiers a envoyer a la DDE :

Demandes de certificat d'Urbanisme

- **POURCELOT Narcisse** - Parcelle WO a92 de 1.300 m2 à Rougeu .Cette parcelle se situe en zone agricole l'extension du bâti n'est pas prévue dans cette zone du fait de son dénivelé par rapport au réseau Assainissement, refus du C.U.

Dossiers en retour de la DDE

Permis de construire :

- **CAS** : Construction d'un bureau annexe 44, Rue E. Cusenier, avis favorable.
- **VIENNET Stéphane** : Construction d'une maison d'habitation sur parcelle M BORELLA 1, Rue de la Pissoire, avis favorable.
- **BARRAND Christophe** : Rénovation Maison PERROT – 33, Rue d'Oupans, dossier irrecevable = + 170 m2, le pétitionnaire doit faire recours à un architecte.
- **BEPOIX Delphin** : Construction d'une maison d'habitation – 31, Rue des Granges, avis favorable.

Déclaration de Travaux :

- **FLEURY Gérard** : Suite au 1^{er} accord de Monsieur WATTEL des Bâtiments de France, la commune autorise le pétitionnaire à poser la tôle commandée, avis favorable.
- **CAS** : Modification d'une fenêtre en porte-fenêtre au foyer occupationnel – 44, Rue Elisée Cusenier, avis favorable.

Demandes de déclaration de travaux

- **MULLER Manuel** – 2, Rue du Mont Chénérant. demande de clôture complète autour de sa propriété. Application de l'article 11.1 du règlement du lotissement Mont Chénérant : muret h. 40 cm, surmonté d'un grillage. demande également application de l'article 12 : 2 emplacements de stationnement dont un hors clôture. Le pétitionnaire devra reconstituer le dossier en fonction de ces 2 articles. (Voir règlement du 25 Juillet 1997)
Hôtel du champ de foire – 30, rue Elisée Cusenier. Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre pour créer une issue de secours supplémentaire, avis favorable.
- **IRLA Dariusz** – 23, Rue des Granges (Maison PESEUX M.L.). Ouverture d'une fenêtre à l'arrière de l'habitation, avis favorable.

- **FONTAINE Marcel** – 19, Rue des Granges Modification d'une porte en fenêtre + pose de vélux sur pan de toit Ouest, avis favorable.
- **CAS** – 44, Rue E. Cusenier. Modification des finitions sur annexe bureau, avis favorable

Demande de permis de construire

- **MARGUIER Claude** – 1, Rue de Bermotte construction d'un garage. Dossier incomplet : absence de plan de masse et plan de situation. Les accès au futur garage ne sont pas précisés. Prévoir sur plan de masse 2 emplacements de parking dont 1 hors clôture. Epannage des eaux pluviales sur le terrain.
- **FLEURY Alain** – 9, Les Essarts. Construction d'un abri à matériel contre le bâtiment existant côté Est, avis favorable.
- **BORNE Patrick** - 10, Rue du Moulin. Construction d'une maison d'habitation 12, Rue du Moulin. Remarques habituelles : 2 emplacements de parking dont 1 hors clôture. Epannage des eaux pluviales sur le terrain Acceptation des contraintes de la station d'épuration avis favorable

TRAVAUX

Travaux d'assainissement :

Plusieurs factures sont à régler – Avance sur travaux VERMOT – VAL TP.

Travaux programmés en 2004-2005 :

Travaux subventionnés à 57 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Général :

- Réfection eaux usées Grande Rue (de la rue Elisée Cusenier à la fromagerie),
- Réfection eaux usées rue des Granges (réfection par pose d'une chaussette à l'intérieur du réseau existant),
- Réfection eaux usées rue du Moulin,
- Réfection appareillage station de relevage rue des Granges,

Travaux divers de réfection ponctuelle :

Travaux subventionnés à 38 % par le Conseil Général :

- Extension du réseau d'eaux usées rue de la Gare avec création d'une pompe de relevage,
- Puits d'infiltration des eaux de chaussées rue des Acots.

La municipalité remercie la population et particulièrement les résidents de la rue Elisée Cusenier pour leur compréhension lors des

travaux bruyants et poussiéreux réalisés dans cette rue depuis 2 mois.

Travaux du Quartier « Sous Oupans »

Il est décidé la pose des lampadaires cet automne dans la partie basse qui est pratiquement toute construite.

DELIBERATIONS

Délibération à prendre pour fixer les conditions de remboursement des frais de secours aux personnes accidentées lors d'activités sportives sur la commune (spéléo, VTT).

Demande extérieure :

pour accueil d'un enfant en maternelle. Cette demande est refusée car les maternelles sont déjà en sureffectif cette année.

Prise de délibération pour le remplacement des employés communaux durant leurs congés d'été.

DIVERS

La Commission Aménagement du Territoire prévoit une réunion sur le terrain pour la vente éventuelle à la Sté VIEILLE, d'une partie de la parcelle WM 65, ainsi qu'à Oupans – 14, Rue des Oiseaux, demande d'achat de VIENNET J Yves d'une bande communale.

Ouverture de crédit pour PLU, afin de récupérer la TVA sur les tirages papier effectués.

Renouvellement des baux communaux avec le Syndicat Pastoral et 2 privés : VIENNET Mickaël et FAIVRE Marc pour les neufs ans à venir.

Lettre de Me GUIGON concernant le nouveau contrat de forage pour la carrière communale de la Croix de Pierre. Etant donné la situation, le Conseil Municipal demande à être informé de toute décision prise concernant le règlement judiciaire en cours avec la Sté CACHOD et le nouveau contrat à définir pour la reprise de cette exploitation.

Projet de plan du cimetière: deux offres ont été proposées : AEI Concept et Cabinet COQUARD. Le Cabinet COQUARD a été retenu pour ces travaux.

Lettre d'HABITAT 25 qui envisage la rénovation du chauffage au bâtiment HLM – 20, Rue d'Oupans. Ce chauffage sera au gaz et individuel. Travaux prévus en fin d'année.

Lancement de l'enquête d'utilité publique sur le projet PLU et zonage assainissement du 28 Juin au 29 Juillet 2004.

Réunion Conseil de Communauté de Communes :

le Lundi 07 Juin à Pierrefontaine Les Varans.
Suite à l'enquête réalisée, Etalans sera raccordé à l'ADSL courant 2005.

Terrain de foot : les travaux de réaménagement sont terminés, reste la pose de 2 buts pour le terrain d'entraînement des jeunes.

Accords de subventions – Subventions reçues :

Rénovation terrain de foot: Région: 1.092 €

Département : 1.821 €

Restauration Fontaine « La Ruine »: Etat (DGE)
5.691 €

Auto surveillance de la STEP : Département :
7.679 €

Suivi des boues d'épuration : Département :330 €

Scrutin Elections Européennes : garde du 13
Juin :

08 h. – 10 h. : BONNEFOY – PATER

10 h. – 12 h. : PIQUARD – ROUSSEL

12 h. – 14 h. : REGAZZONI – PHARIZAT

14 h. – 16 h. : SCHMITT – POURCELOT

16 h. – 18 h. : THIEBAUD – CUCHE

60^{ème} anniversaire de la Libération : le
Dimanche 13 Juin, défilé d'anciens véhicules
militaires avec les anciens combattants : départ
de la stèle du Rond Point de Croix de Pierre.

Réunions associations et Manifestations culturelles

Bibliothèque :

Expo sur l'eau jusqu'au 30 Juin avec la visite
programmée des écoles.

AFR : Réunion prévue le 26 Mai afin
d'identifier les nouveaux besoins des familles.

Gala de danse prévu les 12 et 13 Juin 2004.

Accueil des nouveaux résidents :

Samedi 19 Juin à 11 h. 15.

Clôture de séance à 0 h. 30

Prochaine réunion : le 27 Juillet 2004.

ADSL suite... bientôt une réalité

Nous avons lancé aux mois de février et mars
un recensement sur le nombre de personnes
fortement intéressées et prêtes à s'engager pour
une connexion Internet par haut débit dite
ADSL. Aujourd'hui, le résultat de cette enquête

a été transmis à la communauté de commune de
Pierrefontaine – Vercel, qui elle à son tour a
redirigé les éléments à France Télécom.

Nous pouvons dès à présent vous annoncer que
le résultat est positif, le nombre de 100
internauts (ou en devenir) est dépassé.
Rappelons que ce comptage était réalisé sur les
communes de La Verrière du Grosbois,
l'Hôpital, Charbonnières-les-Sapins, Guyans-
durnes, Durnes, Fallersans et Etalans.

Nous avons également pris contact avec France
Télécom qui aujourd'hui ne peuvent pas nous
donner de date exacte pour l'installation dans le
central d'Etalans (nous ne sommes qu'au début
de la procédure) mais nous devrions voir cet
équipement en fonction sans doute au premier
semestre de 2005; sauf événements
imprévisibles il en va de soi.

En tout état de cause l'attente aura été longue
pour certains, mais aujourd'hui, nous savons
que le monde de la communication et aussi
celui de la vie active et même quotidienne passe
par cet outil qui permet de relier les hommes
d'un bout à l'autre de la planète.

Philippe .POURCELOT.

La foire annuelle,

C'est sous un soleil radieux que la traditionnelle
foire annuelle s'est déroulée le 16 mai dernier,
moins d'affluence » que l'année dernière (aux
dires des commerçants) cependant chacun aura
trouvé ce qu'il cherchait. et les enfants bien sur
attendaient avec impatience les tours de
manège.



Le mot de la rédaction : compte tenu de l'information
communale certains articles n'avaient pas pu paraître
dans le dernier numéro veuillez nous en excuser.

Cette année encore la représentation théâtrale des enfants et ados fut un succès, tant par la qualité, que la venue du public – De plus en plus nombreux chaque année -

La réussite en revient bien sur à Maryse HENRIOT-COLIN et à Nathalie PERRET-CHARPY qui assurent les répétitions et la mise en scène. Chapeau bas Mesdames !

Deux représentations riches en rires et très applaudies, nous attendons tous l'année prochaine pour retrouver cette troupe sympathique et talentueuse.



Si tout était « OK » ce serait plus que bien !

Bien sur le village est de plus en plus agréable ; Les fleurs occupent dans les rues une bonne place, mais les piles de bois aussi ! A ce sujet, un petit rappel est à prendre en compte – A savoir que la municipalité tolère le dépôt de celles-ci sur l'espace communal ou encore le « trottoir » à condition que le bois soit enlevé pour la fin juillet.- La plupart disparaissent dans les meilleures conditions, mais force est de constater que seulement quelques piles ont pris place là où il ne faut pas depuis des années (5 à 10 ans), et produisent un effet peu désirable pour les voisins ou tout autre passant, sans parler de la gêne enregistrée par les employés communaux dans leur travail de tonte ou de fauchage avec leurs engins. **Les propriétaires concernés** sont invités une nouvelle fois à faire l'effort nécessaire pour solutionner **définitivement** ce problème. Beaucoup de personnes leur en sauront gré. Les haies poussent de bonne façon cette année, le temps est propice à cela, n'oublions pas leur entretien, notamment pour celles implantées en bordure

de voies publiques. N'oublions pas surtout de **respecter** leur hauteur celle-ci est **limitée à 2 mètres, voire 1 mètre si elle est située dans un virage** Beaucoup attendent d'être rabaissées...Leurs voisins attendent également ! Merci à chacun de tenir compte de ces quelques rappels.

La municipalité.

C'est l'été le temps des fleurs et des récompenses.

Depuis quelques années la commune poursuit ses efforts dans le fleurissement et par conséquent pour l'embellissement général du village, ce qui est en quelque sorte son « identité ».

Pour cela, ici est là de nombreux particuliers apportent une contribution plutôt sympathique mais surtout appréciée pour donner à notre village la prestance qui doit être la sienne. Cela se traduit par quelques gestes simples, ou mieux encore par quelques passages de tondeuses sur une partie de talus ou de terrain communal ou encore par la plantation de quelques fleurs dans les endroits dépourvus.

En ce qui concerne la commune elle vient d'adhérer à l'association « florysage » dont le but est d'aider les communes pour mieux réussir leur fleurissement. Cette année donc, avec les conseils de son animatrice Danièle JOLLY, l'innovation dans des nouveaux choix de plantes, disposés de façon équitable devrait porter ses fruits. D'une part pour le plaisir de tous, mais d'autre part, et surtout pour attirer l'attention des membres du jury du concours départemental des villes et villages fleuris ou la commune est inscrite pour la cinquième fois. Ce jury qui doit passer entre le 5 et le 25 juillet, regarde non seulement les réalisations communales mais aussi l'ensemble du fleurissement, y compris celui des particuliers, en prenant en compte de nombreux paramètres dont celui de l'entretien général. Par ailleurs, la municipalité va reconduire une nouvelle fois, son attribution de récompense aux plus beaux fleurissements de particuliers ou encore à ceux qui auront mis en place une arborisation générale – L'environnement sera bien sur toujours là aussi un critère retenu. La commission travaille déjà sur ce dossier bonne chance à tous ceux qui sont sensibilisés.

La commission (Rédaction R SCHIMTT)